



université PARIS-SACLAY

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE ET CHOIX DE COURS

Inscription administrative

Les étudiants en programme d'échange payent les droits d'inscription dans leur université d'origine et sont **inscrits sans frais** à l'UVSQ.

Assurance maladie : les étudiants européens doivent fournir leur carte européenne d'assurance maladie. Tous les autres étudiants (hors Europe) peuvent s'inscrire à la Sécurité Sociale française à leur arrivée en France (cette dernière est gratuite). Nous vous recommandons néanmoins de prendre une assurance privée pour être couvert le temps que la sécurité sociale instruisse votre dossier.

L'**Assurance responsabilité civile** est obligatoire en France. À votre arrivée, nous vous demanderons de souscrire à cette assurance (elle coûte environ 30 € et doit être souscrite en France). Pour information, cette assurance peut être incluse dans votre assurance logement.

Choix des cours

Vous aurez la possibilité de **composer votre emploi du temps librement** parmi notre catalogue de formations. Toutefois, l'accès aux cours de master 2ème année n'est pas garanti. Vous devrez obtenir avant votre arrivée l'accord préalable du responsable de la formation.

Les cours des licences professionnelles et de la licence de musicologie ne sont pas accessibles aux étudiants en programme d'échange.

Les enseignements sont pour la plupart dispensés en français. Certains départements proposent des cours en anglais (liste disponible sur demande au bureau des étudiants étrangers) accessibles à tous les étudiants en programme d'échange.

Notre université propose des cours English-Friendly (English-Friendly Courses ou EFC) : des modules enseignés en français qui offrent des facilités en anglais pour les étudiants en échange (matériel fourni en anglais, possibilité de poser des questions/de passer l'examen en anglais...).

Cours de Français Langue Étrangère (FLE)

Afin de favoriser la réussite de votre séjour d'études, l'Institut d'Études Culturelles et Internationales de l'UVSQ organise des cours de Français Langue Étrangère gratuits tout au long de l'année.

Ils tiennent compte de votre niveau en français et vous permettent d'obtenir des crédits ECTS (3 crédits par cours). Un test de positionnement est systématiquement proposé afin de répartir les étudiants par groupe de niveau.